



Anael TT et Anael RS API DPAE - Guide utilisateur

Release V9R4

Copyright © 2024 Infor

Tous droits réservés. Les termes et marques de conception mentionnés ci-après sont des marques et/ou des marques déposées d'Infor et/ou de ses partenaires et filiales. Tous droits réservés. Toutes les autres marques répertoriées ci-après sont la propriété de leurs propriétaires respectifs.

Avertissement important

Les informations contenues dans cette publication (y compris toute information supplémentaire) sont confidentielles et sont la propriété d'Infor.

En accédant à ces informations, vous reconnaissez et acceptez que ce document (y compris toute modification, traduction ou adaptation de celui-ci) ainsi que les copyrights, les secrets commerciaux et tout autre droit, titre et intérêt afférent, sont la propriété exclusive d'Infor. Vous acceptez également de ne pas vous octroyer les droits, les titres et les intérêts de ce document (y compris toute modification, traduction ou adaptation de celui-ci) en vertu de la présente, autres que le droit non-exclusif d'utilisation de ce document uniquement en relation avec et au titre de votre licence et de l'utilisation du logiciel mis à la disposition de votre société par Infor conformément à un contrat indépendant (« Objectif »).

De plus, en accédant aux informations jointes, vous reconnaissez et acceptez que vous devez respecter le caractère confidentiel de ce document et que l'utilisation que vous en faites se limite aux Objectifs décrits ci-dessus.

Infor s'est assuré que les informations contenues dans cette publication sont exactes et complètes.

Toutefois, Infor ne garantit pas que les informations contenues dans cette publication ne comportent aucune erreur typographique ou toute autre erreur, ou satisfont à vos besoins spécifiques. En conséquence, Infor ne peut être tenu directement ou indirectement responsable des pertes ou dommages susceptibles de naître d'une erreur ou d'une omission dans cette publication (y compris toute information supplémentaire), que ces erreurs ou omissions résultent d'une négligence, d'un accident ou de toute autre cause.

Reconnaissance des marques

Tous les autres noms de société, produit, commerce ou service référencé peuvent être des marques déposées ou des marques de leurs propriétaires respectifs.

Informations de publication

Version : Anael TT et Anael RS V9R4

Date de publication : 29 mars 2024

Code du document : RKGW-V9R4-API DPAE

Table des matières

À propos de ce manuel	5
Public concerné	5
Prérequis.....	5
Documents liés	6
Historique du document.....	6
Contacter Infor	6
Chapitre 1 Paramétrage.....	7
Paramétrage dans Anael TT et Anael RS	7
Ajout de l'option API DPAE	7
Répertoire de destination des fichiers.....	9
Choix ajout du chemin dans AnaelTT.ini (ou AnaelGW.ini)	9
Choix option logicielle	9
Paramétrage des onglets	10
Centre de visite médicale	11
Paramétrage pour DPAE MSA.....	11
Options logicielles	11
Codes BTAPE	12
Paramétrage de l'envoi de la DPAE automatiquement à la mise en contrat.....	15
Paramétrage pour afficher un logo sur le justificatif de déclaration.....	16
Paramétrage envoi réel par défaut.....	17
Chapitre 2 API DPAE	18
Identifiant de dépôt de DPAE	18
Association Identité / Agence	19
Dépôt d'une DPAE.....	20
Créer une DPAE	20
Envoi de la DPAE	22
Cas de la DPAE MSA	23

Principe de la DPAE :	24
Les retours / rapports	25
Cas de la DPAE non MSA	25
Rapport 10	25
Rapport 11	25
Cas de la DPAE MSA.....	27
Annexe A Codes BTAPE	28

À propos de ce manuel

Guide d'utilisation de l'API DPAE, application permettant aux utilisateurs d'Anael TT et Anael RS de faire leur DPAE (Déclaration Préalable A l'Embauche) via une interface Machine-to-Machine.

Remarque : les captures d'écran qui sont reproduites dans cette documentation sont fournies uniquement à titre d'illustration pour contribuer à la compréhension du lecteur. Elles ne doivent pas être comprises comme un engagement contractuel de la part d'Infor de développer, livrer ou commercialiser de tels écrans. Infor se réserve le droit de modifier ces écrans à tout moment sans une quelconque obligation de notification ni de mise à jour des captures d'écran figurant dans la présente documentation.

Public concerné

Personnes en charge de la réalisation des DPAE et susceptibles d'utiliser le module DUE-DPAE d'Anael TT ou d'Anael RS.

Prérequis

Vous devez disposer de la licence d'utilisation valide et à jour pour le module DUE-DPAE du produit concerné.

Documents liés

Vous pouvez trouver les documents dans la section relative à la documentation produit sur le portail Infor Support Portal, tel que décrit dans la section « Contacter Infor », page 6.

Historique du document

Version	Date	Auteur	Contenu
1.0	27 février 2020	R&D	Création du document
1.1	5 oct 2020	ASA	Relecture et mise à jour pour V9R4
1.2	6 décembre 2021	ASA	Ajout paramétrage répertoire de destination des fichiers
1.3	25 mars 2022	ASA	Sécurité sur les options de menu Identité et Identité/agence
1.4	13 octobre 2022	ASA	Ajout paramétrage des onglets Détail des retours MSA
1.5	16 novembre 2023	WAD	Paramétrage envoi automatique
1.6	08 janvier 2024	ASA	Paramétrage logo
1.7	29 mars 2024	ASA	Paramétrage envoi réel par défaut

Contacteur Infor

Pour toute question sur les produits Infor, rendez-vous sur www.infor.com/inforxtreme et créez un cas.

Si nous modifions ce document après la sortie du produit, nous en publierons une nouvelle version sur le portail Infor Support Portal. Pour accéder à la documentation, sélectionnez **Rechercher > Parcourir la documentation**. Nous vous conseillons de consulter régulièrement ce portail afin de prendre connaissance des mises à jour de la documentation.

Pour tout commentaire sur la documentation Infor, vous pouvez envoyer un courrier à l'adresse documentation@infor.com.

Chapitre 1 Paramétrage

En préalable à l'utilisation de l'application API DPAE, il faut procéder à différentes actions :

Paramétrage dans Anael TT et Anael RS

Remarque : dans la suite de ce document des fichiers de configuration et paramétrage sont évoqués. `AnaelTT.ini` est le nom du fichier par défaut pour l'application Anael TT (Infor Anael Travail Temporaire), et `AnaelGW.ini` est le nom du fichier par défaut pour l'application Anael RS (Infor Anael Régie Sécurité).

Ajout de l'option API DPAE

Afin d'accéder à l'API DPAE, il faut ajouter une nouvelle option dans « Nos applicatifs » (clic droit sur « Nos applicatifs » / Ajouter une nouvelle option.



The screenshot shows a dialog box titled "Nouvelle Option". It has three input fields: "Libellé" containing "API DPAE", "Fichier" containing "APIDPAE" with a file selection button (three dots), and "Rép." which is empty. Below the fields is a blue button labeled "Ajouter >>".

Mettre un libellé au choix et renseigner APIDPAE dans le nom de fichier puis « Ajouter »

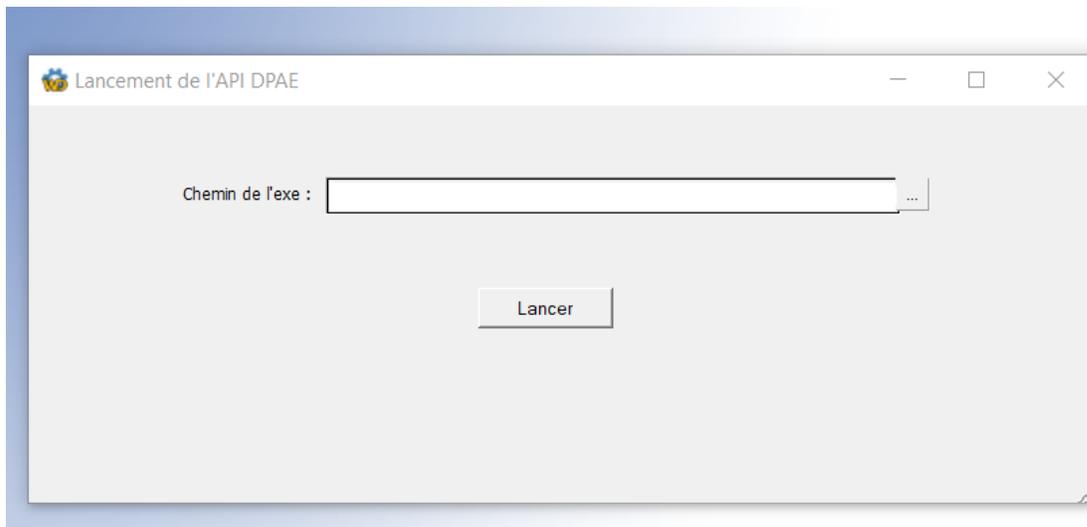
L'option d'accès à l'API DPAE est alors créée et accessible dans « Nos applicatifs »



En cliquant sur cette nouvelle option ; on accède à la fenêtre suivante dans laquelle il faut renseigner le chemin de l'exécutable de l'API DPAE (chemin complet du dossier dans lequel se trouve API_DPAE.exe)

Cette fenêtre ne s'affiche que la première fois et ensuite, le chemin de l'exe étant enregistré dans AnaelTT.ini et/ou AnaelGW.ini, l'API se lancera automatiquement.

S'il y a un changement dans le chemin de l'exe, il faut aller le modifier dans AnaelTT.ini et/ou AnaelGW.ini



Puis cliquez sur « Lancer » : l'API DPAE sera alors utilisable après avoir fini le paramétrage ci-dessous :

Si vous souhaitez gérer les sécurités sur l'option il est possible d'ajouter l'option dans la boîte action diverses de l'onglet agence en y associant le même code sécurité que l'option Edition groupée DUE

Soc	Ind	In2	N	Désignation	V	C	M	S	Prg appel	Trsf	Prg gest	Ord	Fenetre	Pèr	In3	In4	O	N
001	LSQ	*01		Environnement éditions	10	90	90	90				001						
001	LSQ	EDC		EDITION DIFFEREE DES CONTRATS	10	90	90	90	CK135N			011	080101					
001	LSQ	DPA		EDITION GROUPEE DUE	10	70	70	70	EDIDPN			012	080102					
001	LSQ	DP2		TRAITEMENT RETOUR DUE ELECTR	10	90	90	90	DUE002			013	080102					
001	LSQ	DUE		API DPAE	10	90	90	90	APIDPAE			014	080102					
001	LSQ	BTP		Gestion mission BTP	10	90	90	90	EDIBTP			017	080102					
001	LSQ	*02		Environnement retours	10	90	90	90				020						
001	LSQ	GRC		RETOURS CONTRATS CLIENTS	10	90	90	90	VISCTRN	1		021	080201					

Répertoire de destination des fichiers

Les fichiers DPAE créés lors de l'envoi d'une DPAE seront sauvegardés dans un dossier SaveDPAE.

Deux possibilités pour définir le répertoire dans lequel le dossier SaveDPAE sera créé :

- Soit ajouter une ligne dans le fichier AnaelTT.ini ou AnaelGW.ini
- Soit créer une option logicielle

Dans les deux cas, le sous-répertoire « \SaveDPAE » sera créé automatiquement.

Si le répertoire de destination n'est pas paramétré, les fichiers seront par défaut sauvegardés dans le répertoire de votre environnement « Anael ».

Il est fortement conseillé de paramétrer l'emplacement du répertoire pour éviter d'éventuels problèmes de droit lors de la création des DPAE.

Choix ajout du chemin dans AnaelTT.ini (ou AnaelGW.ini)

Ajouter la ligne « REPSAVE » dans le pavé [APIDPAE] avec le chemin du répertoire :

Exemple :

```
[APIDPAE]
CHEMINEXE=C:\ANAELTTV9R4b\Prog\TT\API_DPAE.exe
REPSAVE=C:\DATAS\API\
```

Choix option logicielle

Pour créer l'option logicielle, aller dans Installation>Tables Système>Options logicielles.

Créer le code *APIDPAE

Saisir dans le pavé « Valeurs » le chemin du répertoire d'installation. Si le chemin est trop long, la suite peut -être saisie dans « Compléments »

Exemple :

PARAMETRE Gestion

Ok Valider

Table

Société: 001 Indice: CFG

Code

1	2	3	4	5	6	7	8	9
*	A	P	I	D	P	A	E	

Libellé

D o s s i e r s a u v e g a r d e D P A E

Les valeurs ci-dessous peuvent être modifiées UNIQUEMENT sous contrôle de la société INFOR.

Valeurs

0										1										2										3					
1	2	3	4	5	6	7	8	9	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	0						
C : \ D A T A S \ A P I \																																			

Compléments

0										1										2										3
1	2	3	4	5	6	7	8	9	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	0	

Sortir

Paramétrage des onglets

Par défaut, à l'ouverture de l'application API DPAE, l'onglet « DPAE en création » est ouvert.

Il est possible de paramétrer le ou les onglets visibles à l'ouverture de l'application.

Pour ce paramétrage il faut créer l'option logicielle *APIDPAE2 :

Créer l'option logicielle, aller dans Installation>Tables Système>Options logicielles.

Créer le code *APIDPAE2

Saisir dans le pavé « Valeurs » (sur les 3 premières positions) les onglets et l'ordre dans lequel ils vont apparaître.

Les onglets paramétrables sont les suivants :

- 1 : DPAE en création
- 2 : Liste des DPAE
- 3 : Recherche d'une DPAE

Exemples :

Si on saisit 2 dans valeur, seul l'onglet « Liste des DPAE » sera ouvert à l'ouverture de l'application

Si on saisit 312 dans valeur : les 3 onglets définis ci-dessus seront visibles à l'ouverture de l'application, et dans l'ordre suivant : Recherche d'une DPAE, DPAE en création, Liste des DPAE.

Centre de visite médicale

Chaque agence doit avoir un centre de visite médicale, qui dispose obligatoirement d'une information correcte dans le champ « Code service santé travail URSSAF »

La liste des codes est disponible sur <https://www2.due.urssaf.fr/declarant/jasperServlet> (colonne code SST)

Centre Visite Médicale

Validé...[Enter]

ENTITE Identité

Code de l'entité 430771

Adresse

A.I.S.T.43

Rue Richond des Brus

adhérent 9644

43000 LE PUY EN VELAY

Téléphone: 04.71.05.51.10

Télécopie: 04.71.05.22.05

Code Service Santé Travail URSSAF MT045

Médecin

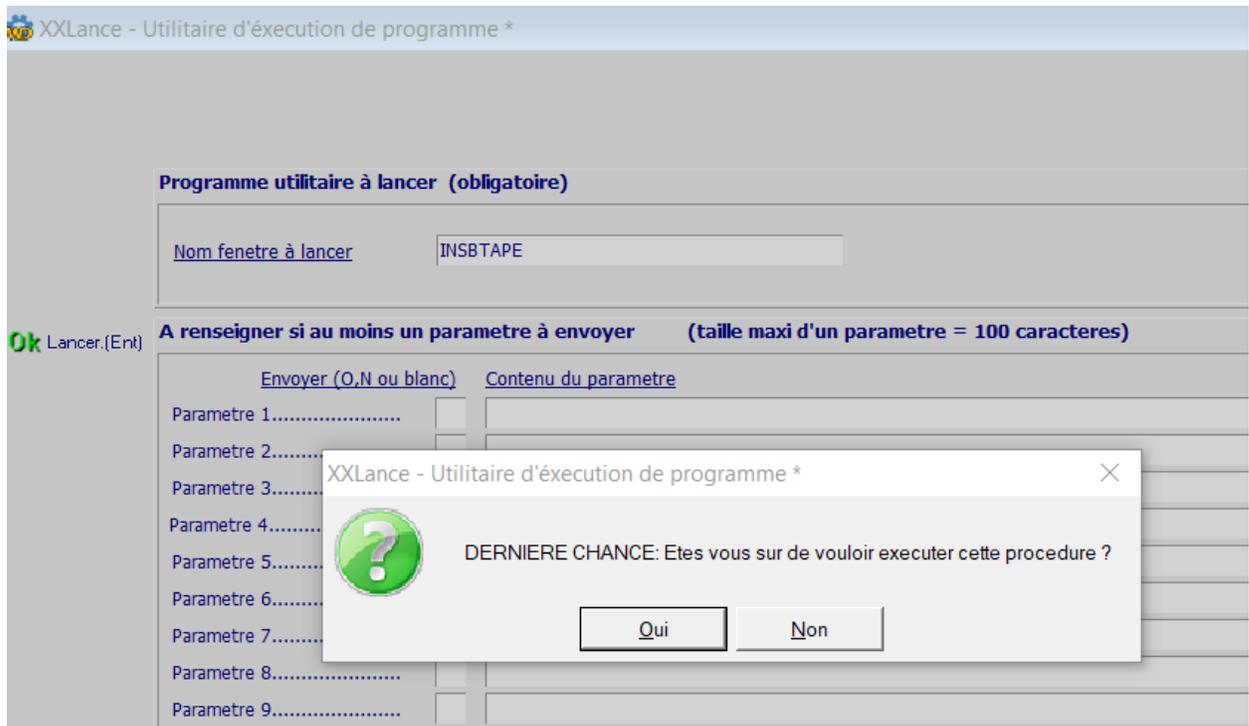
Sortir.....[F3]

Paramétrage pour DPAE MSA

Dans le cas d'une DPAE MSA, un paramétrage supplémentaire doit être fait dans Anael TT et Anael RS pour la gestion du code BTAPE du salarié.

Options logicielles

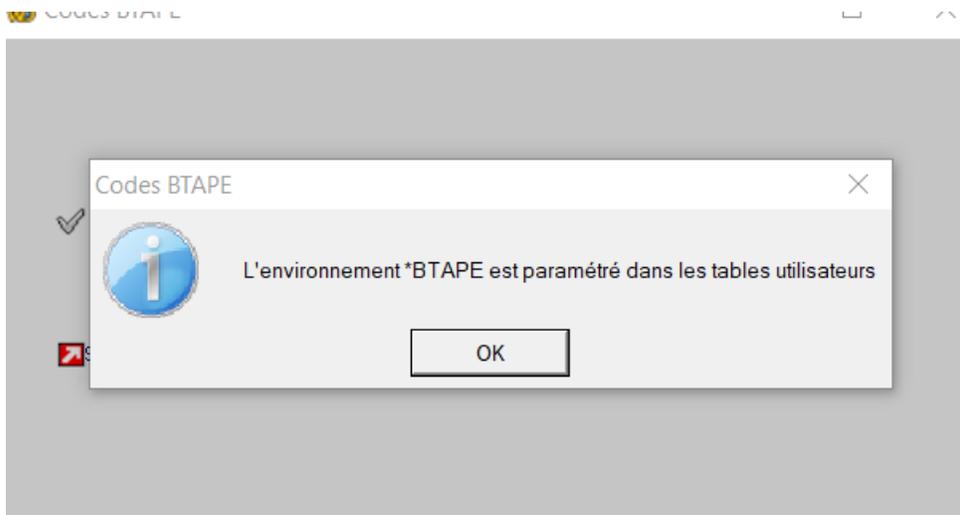
1. Sélectionnez **Installation > Tables système > Options logicielles**
2. Ajoutez le code « *BTAPE »
3. Mettre 1 en position 1 des valeurs



4. Cliquez sur « Oui »



5. Cliquez sur « Valider »



Les codes BTAPE ont alors été générés dans PARDIVP, avec comme préfixe les deux caractères configurés dans la partie Option Logicielle (ici « MS »)

PARAMETRES Sélection *		PARAMETRES Sélection *	
MS		MS	
Question profil personnel		Reponse profil ipersonnel	
	Code	Code	Désignation
+	MS	Codes BTAPE	Valeurs
		MS1100	exploitation agricole
		MS1110	cultures spécialisées
		MS1120	champignonnière
		MS1130	élevage gros animaux
		MS1140	élevage petits animaux
		MS1150	élev. dress. entr. chevaux
		MS1160	conchyliculture
		MS1170	marais salants
		MS1180	polyculture-élevage non spéc.
		MS1190	viticulture
		MS1320	gemmage
		MS2100	prolongement act. agric.
		MS2110	prolongement act. cult. spéc.
		MS2120	prod. blanc champignon
		MS2130	élev. gros animaux
		MS2140	élev. petits animaux
		MS2150	élev. dress. entr. chevaux
		MS2160	conchyliculture et assimilé
		MS2170	marais salants
		MS2180	prolongement polyculture
		MS2190	prolongement viticulture
		MS2310	syliculture
		MS2330	entrepreneur travaux forestier
		MS2340	scieries fixes

Une fois ce paramétrage terminé, chaque salarié pour lequel une DPAE MSA doit être faite, doit avoir un code BTAPE, que l'on renseigne dans la partie « Profil et caractéristique » du personnel.

Ce code, s'il n'est pas renseigné pour le salarié, pourra également être renseigné lors de la création de la DPAE MSA dans les infos complémentaires (voir le chapitre correspondant).

Pour information, la liste des codes BTAPE se trouve en Annexe A

Paramétrage de l'envoi de la DPAE automatiquement à la mise en contrat

En paramétrant l'option logicielle comme dans l'image ci-dessous on peut envoyer la DPAE automatiquement après la mise en contrat dans les deux programmes ci-dessous :

- **CK86BN** : COMMANDE INTERNE – DETAIL DES LIGNES
- **CK87N** : COMMANDE INTERNE – DETAIL LIGNE

Dans option logicielle, il faut crée le code ***AUTODPAE** et mettre la Valeur (**Position 1 : 1**) pour activer l'envoi de la DPAE automatiquement lors de la mise en contrat :

PARAMETRE Gestion

Ok Valider Table

Société: 001 Indice: CFG

Code									
1	2	3	4	5	6	7	8	9	
*	A	U	T	O	D	P	A	E	

Libellé

E N V O I D P A E A U T O M A T I Q U E M E N T

Les valeurs ci-dessous peuvent être modifiées UNIQUEMENT sous contrôle de la société INFOR.

Valeurs									
0									
1									
2									
3									
1	2	3	4	5	6	7	8	9	0
1									

Complements									
0									
1									
2									
3									
1	2	3	4	5	6	7	8	9	0

Sortir

Chapitre 2 API DPAE

Identifiant de dépôt de DPAE

L'utilisateur doit disposer d'un identifiant pour déposer une DPAE :

- Pour le régime général : identité rattachée à un SIRET : cette identité est composée d'un nom, d'un prénom, d'un SIRET et d'un mot de passe : ce sont les informations société et utilisateur de connexion au site de l'URSSAF
- Pour le MSA : identité composée d'un nom (identifiant) et d'un mot de passe

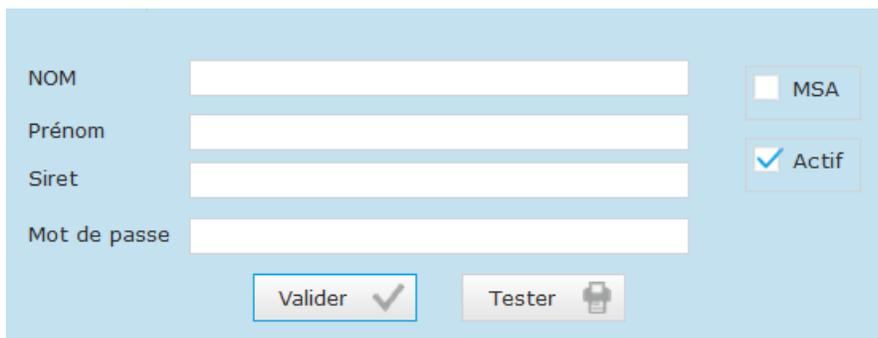
Au moins une identité de connexion doit être enregistrée dans l'onglet « Identité »

L'onglet de menu « Identité » n'est accessible que pour les profils ayant les droits sur l'option 550001 (accéder au paramétrage) dans Anaël TT/RS



Tous les champs sont obligatoires pour une DPAE régime général.

Pour un identifiant MSA, seuls le nom et le mot de passe sont obligatoires, et la case MSA doit être cochée.

A light blue form for DPAE registration. It contains four input fields: 'NOM', 'Prénom', 'Siret', and 'Mot de passe'. To the right of these fields are two checkboxes: 'MSA' (unchecked) and 'Actif' (checked). At the bottom of the form are two buttons: 'Valider' with a checkmark icon and 'Tester' with a printer icon.

Association Identité / Agence

Il est recommandé d'associer ensuite à chaque agence l'identité avec laquelle on va déposer une DPAE (identité définie au paragraphe précédent).

Pour cela, il faut accéder à l'onglet « Identité/Agence » et sélectionner une identité de connexion pour chaque agence.

L'onglet de menu « Identité/Agence » n'est accessible que pour les profils ayant les droits sur l'option 550001 (accéder au paramétrage) dans Anaël TT/RS



Cette étape n'est pas obligatoire : si ce n'est pas paramétré à ce niveau, l'utilisateur devra préciser l'identité de connexion à chaque dépôt de DPAE.

La recherche par commande ou contrat permet de récupérer automatiquement certaines informations nécessaires à la déclaration : dates de début et fin, heure d'embauche, type de contrat...

Si on effectue une recherche par personnel, ces informations devront être saisies avant de valider l'envoi de la déclaration.

Il est donc recommandé de sélectionner les personnels par contrat ou commande afin de récupérer automatiquement le plus d'informations.

Envoi de la DPAE

Une fois la sélection des personnes effectuée, on rebasecule sur la page permettant l'envoi de la déclaration préalable à l'embauche (DPAE)

Avant de procéder à l'envoi, les informations suivantes doivent être renseignées / sélectionnées :

- Agence
- Identité de connexion pour envoi (si l'identité a été définie pour l'agence sélectionnée, elle est prépositionnée par défaut)
- Envoi test ou réel



The screenshot shows a form with two dropdown menus and two radio buttons. The first dropdown menu is labeled 'Agence' and has '0001 NOVA E01' selected. The second dropdown menu is labeled 'Identité' and has '000000' selected. To the right of the dropdowns are two radio buttons: 'Envoi test' (which is selected) and 'Envoi réel'.

Attention : le personnel sélectionné pour l'envoi doit faire partie de l'agence sélectionnée. Une DPAE regroupe donc des employés de la même agence.

On ne peut valider l'envoi que si toutes les lignes de personnel ont les informations requises (date et heure de début, type de contrat...)

Les informations obligatoires manquantes apparaissent en orange. Tant qu'elles ne sont pas renseignées, l'envoi de la déclaration ne se fait pas.

En cliquant sur « Valider », le fichier de déclaration de la DPAE est créé et envoyé.

Les fichiers DPAE sont créés dans un dossier « SaveDPAE » ou « SaveDPAEmsa » situé dans le répertoire paramétré (voir Paramétrage).

FL_Mandatory

Travail dans le bruit Oui Non

Travail soumis à des risques vibratoires Oui Non

Travail soumis à des risques biologiques Oui Non

Travail de nuit Oui Non

Travail soumis à des risques chimiques Oui Non

Personnel technique Oui Non

Salaire mensuel brut à l'embauche

Code activité BTAPE du salarié ***

Emploi occupé

Salarié déclaré apte à un emploi équivalent au cours des 24 derniers mois Oui Non

Saisonnier recruté pour au moins 45 jours Oui Non

Salarié déclaré apte à emploi similaire et même employeur au cours des 24 derniers mois Oui Non

Salarié déclaré apte à emploi similaire, employeur autre au cours des 12 derniers mois Oui Non

Motif de recours au CDD (obligatoire si CDD) :

CDD de remplacement

Contrat saisonnier

Contrat vendanges

Contrat d'usage

Contrat d'insertion

Autre motif

CDD pour accroissement temporaire d'activité

Remplacement de non salarié agricole

CDD renouvelable Oui Non

Nb de jours du CDD

Valider ✓

On retrouve notamment dans ce panneau le code BTAPE qui a été évoqué dans la section paramétrage de ce document.

Principe de la DPAE :

Un émetteur transmet une liste de personnes pour signaler leur embauche. Cette action constitue la déclaration. Cette transmission s'effectue par une requête web à une adresse convenue. Le déclarant est identifié par les coordonnées qu'il possède déjà pour se connecter sur le portail web de l'URSSAF.

- L'émetteur est unique pour une liste de personnels donnée
- Le fichier transmis, compressé, doit être inférieur à 100Mo
- La compression du fichier transmis est obligatoirement du type GZIP. La documentation indique que la transmission des informations peut être non compressée ou compressée en format ZIP, mais seule la compression GZIP a permis de disposer d'un dépôt conforme.
- La présence d'erreur sur la déclaration d'une personne n'invalide pas la déclaration des autres personnes.
- Les champs de la base ANAEL impactés sont :
 - MDLCTCP.CTCDUE, ETTCTCP.CTCDUE avec vrai/faux
 - MDLCTCP.CTCMAN, ETTCTCP.CTCMAN avec le n° de jour de la DUE

Les retours / rapports

A l'issue de l'envoi, une réponse immédiate indique que le système a bien pris en compte le dépôt de la déclaration. Cette réponse donne l'ID de flux qui permet d'identifier cet envoi pour la recherche des comptes-rendus

Dans le cas contraire (si aucun ID de flux n'est récupéré), quelques vérifications doivent être menées avant qu'un cas ne soit ouvert :

- La connectivité internet doit être vérifiée.
- La validité de l'identité doit être testée (test possible sur la page des identités)

Cas de la DPAE non MSA

Rapport 10

Le rapport de code 10 permet de disposer du OK ou KO (accusé de réception électronique ou avis de rejet) concernant l'envoi de la déclaration.

Rapport 11

Le rapport de code 11 nous donne une information (OK ou KO) quant au contenu de la déclaration.

On y trouve les erreurs qui pourraient invalider une partie ou l'ensemble de la déclaration

ATTENTION : il est possible de récupérer plusieurs rapports de type 11 : dans une même déclaration, un matricule peut avoir une déclaration valide (rapport 11 OK) et un autre une déclaration avec des erreurs (rapport 11 KO). La déclaration des personnes dont le rapport est OK est validée mais pour les personnes dont le rapport est KO, on doit refaire une déclaration.

Les rapports sont téléchargés et peuvent être consultés depuis l'option « Liste des DPAE » (double clic sur une ligne d'un envoi ou sur une ligne d'un rapport)

Si le rapport 11 est KO, une action de correction devra être menée dans Anael pour corriger l'information manquante ou erronée.

Voici les messages d'erreur possibles :

Code erreur	Raison / Description
11	<i>Version de message invalide</i>
12	<i>Code de l'application inconnu ou code URSSAF absent</i>
17	<i>Code URSSAF invalide</i>
99	<i>Erreur applicative de traitement du lot</i>
01	<i>SIRET invalide - syntaxiquement incorrect</i>
02	<i>Code URSSAF invalide - n'appartenant pas à la liste ANNEXE II.1</i>
03	<i>Code APE invalide - n'appartenant pas à la liste des codes APE(NAF)</i>
04	<i>Code personne physique ou morale invalide - différent de M ou P</i>
05	<i>Nom ou raison sociale invalide - non renseignée ou caractères interdits</i>
06	<i>Adresse invalide - non renseignée</i>
07	<i>Code postal invalide - ne comportant pas 5 caractères numériques</i>
08	<i>Commune invalide - non renseignée</i>
10	<i>Forme juridique incorrecte</i>
11	<i>Code origine application incorrect</i>
31	<i>Nom salarié invalide - non renseigné</i>
32	<i>Prénom salarié invalide - non renseigné</i>
33	<i>Date de naissance salarié invalide - invraisemblable ou non renseignée</i>
34	<i>Lieu de naissance invalide - non renseigné</i>
35	<i>Date et Heure d'embauche invalide - invraisemblable ou non renseignée</i>
36	<i>Heure d'embauche invalide - invraisemblable ou non renseignée</i>
37	<i>Nationalité invalide - non renseignée</i>
38	<i>Numéro de sécurité sociale invalide - invraisemblable, département inexistant, etc.</i>

Code erreur	Raison / Description
39	<i>Date de déclaration invalide - invraisemblable ou non renseignée</i>
40	<i>Heure de déclaration invalide - invraisemblable ou non renseignée</i>
43	<i>Sexe du salarié Invalide - différent de M ou F</i>
50	<i>Code médecine du travail invalide</i>
98	<i>DUE déjà existante (nom, prénom, date naissance, heure & date embauche et siret)</i>
99	<i>Autre erreur</i>

Cas de la DPAE MSA

Voici les différents retours possibles après l'envoi d'une DPAE msa :

Nature	Statut	Signification	Fichier téléchargeable
0	OK	Contrôles en cours	Néant
1	KO	Fichier rejeté	Accusé d'envoi
2	OK	Contrôles OK, en cours de traitement	Accusé d'envoi
2	KO	Non distribué	Accusé d'envoi
2	ANO	Distribué partiellement, en cours de traitement	Accusé d'envoi

Annexe A Codes BTAPE

Code	Libellé
1100	exploitation agricole
1110	cultures spécialisées
1120	champignonnière
1130	élevage gros animaux
1140	élevage petits animaux
1150	élev. dress. entr. chevaux
1160	conchyliculture
1170	marais salants
1180	polyculture-élevage non spéc.
1190	viticulture
1320	gemmage
2100	prolongement act. agric.
2110	prolongement act. cult. spéc.
2120	prod. blanc champignon
2130	élev. gros animaux
2140	élev. petits animaux
2150	élev. dress. entr. chevaux
2160	conchyliculture et assimilé
2170	marais salants
2180	prolongement polyculture
2190	prolongement viticulture
2310	sylviculture
2330	entrepreneur travaux forestier
2340	scieries fixes
2400	entrep travaux agricoles

Code	Libellé
2410	paysage / reboisement
2500	artisans du bâtiment
2510	artisans ruraux
2630	traitement viande
2660	insémination artificielle
3020	entreprises étrangères
3097	activité hors régime
3098	anciens salariés agricoles
3099	formation profess. continue
3110	cultures spécialisées
3120	cuma champignonnière
3130	élev. gros animaux
3140	élev. petits animaux
3150	élev. dress. entr. chevaux
3160	conchyliculture et assimilé
3170	production de sel
3180	polyculture-élevage non spéc.
3190	viticulture
3310	sylviculture
3330	exploitation forestière
3340	scieries fixes
3400	entrep. travaux agricoles
3410	entrep. paysage-reboisement
3510	artisans ruraux
3600	coop stockage et condition.
3610	coop approv. produits divers
3620	coop trait. produits laitiers
3630	coop trait. viande
3640	coop de conserveries
3650	coop vinification
3660	coop insémination artificielle
3670	coop distillation
3680	coop meunerie panification
3690	coop fleurs-fruits-légumes

Code	Libellé
3760	traitement viande volaille
3770	coop diverses
3800	mutualité agricole
3810	crédit agricole
3820	organisme professionnel
3830	sicae
3900	gardes chasse/pêche
3910	jardiniers gardes forestiers
3920	org. rempl. travail tempo.
3940	membres bénévoles
3950	enseignement technique
3970	enseignants sous contrat